

Information aux parents d'élèves à l'initiative de parents d'élèves

Le clocher Saint Pierre à Vézelay (place Borot, en face de la mairie) abrite deux antennes relais de téléphonie mobile. Un troisième opérateur souhaite s'y installer.

Il faut savoir que:

- Ces antennes sont situées dans un rayon beaucoup trop proche des 2 écoles. Or une circulaire interministérielle du 16/10/2001 préconise de ne pas les placer à moins de 100 mètres de bâtiments sensibles (écoles, hopitaux, ...)
- La puissance des antennes se cumulent et les enfants y sont exposés quotidiennement.
- Les antennes installées sont de type rase-campagne et sont beaucoup trop fortes pour une installation au coeur d'un village.

Au nom du principe de précaution et afin de préserver la santé de nos enfants, nous, parents d'élèves, souhaitons :

- le déplacement des antennes installées dans le clocher St Pierre à Vézelay,
- leur repositionnement dans un endroit sans nuisance pour les enfants.

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom et prénom de l'enfant</i>	<i>Signature</i>

Merci de retourner cette feuille à l'école au plus tard le 16 octobre. Nous les ferons parvenir à la mairie.